

ÊTRE ADMINISTRATEUR : ENJEUX ET RESPONSABILITÉS DU BÉNÉVOLAT DE GOUVERNANCE

Ancrées dans un territoire depuis des décennies, voire des siècles, les organisations privées non lucratives revendiquent leurs rôles auprès de leurs concitoyens. Cet engagement pour créer du lien, pour innover au quotidien nécessite une gouvernance porteuse de sens, consciente de ses responsabilités

et outillée à la hauteur des enjeux qu'elle représente. Cette formation de deux jours destinée aux administrateurs va leur permettre de s'outiller pour un plein exercice de leurs responsabilités et pour assumer des décisions ajustées et adaptées.

OBJECTIFS

- Repérer et analyser les déterminants de la responsabilité des administrateurs dans la gouvernance des associations
- Identifier les champs de compétences respectifs des gouvernants et des dirigeants
- S'approprier les outils au service de cette gouvernance

CONTENU

Analyse de la gouvernance privée non lucrative

- Les facteurs d'identités du secteur privé non lucratif
- Les enjeux actuels de la gouvernance associative
- Le rôle et les missions des administrateurs

La responsabilité des administrateurs au regard de l'objet de l'association

- Une responsabilité vis-à-vis des usagers : l'administrateur garant des droits...
- Une responsabilité vis-à-vis des salariés : veiller aux conditions de travail, formations...
- Une responsabilité vis-à-vis du territoire : mailler, innover, ouvrir pour la couverture des besoins...

La responsabilité juridique des administrateurs

- Une responsabilité civile et pénale
- Une responsabilité financière

Les outils au service de la gouvernance et de la dirigeance

- Les champs de compétences respectifs : le binôme Président/Directeur garant de la pérennité des organisations
- Les délégations de pouvoirs : un outil au service de la responsabilité
- Les statuts : le respect de la loi que l'on se donne
- Le projet associatif ou institutionnel/le projet d'établissement : entre distinction et cohérence
- Les outils de décisions : sécuriser le processus



18 & 19 mai 2016



Paris



632 €
par personne



2 jours



01 53 98 95 03



formation@fehapp.fr

JANVIER
FÉVRIER
MARS
AVRIL
MAI
JUIN
JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE

Prérequis

Connaissances de base du fonctionnement associatif

PUBLICS

- Présidents
- Administrateurs
- Directeurs généraux et directeurs

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive alternant :

- apports théoriques
- études de cas
- échanges et mutualisation

INTERVENANTS

- Juriste spécialisé dans le secteur privé non lucratif
- Chargé de projets vie associative